Province de Luxembourg
VILLE de FLORENVILLE

~

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu le **Jeudi 26 septembre 2024 à 20 heures 00**, à la Cafétaria du Centre sportif de Florenville

CONVOCATION du CONSEIL COMMUNAL

ORDRE DU JOUR

L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente,

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28 - Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballotage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 5 septembre 2024
2. Fabrique d'église de Florenville - Budget 2025 - Approbation
3. Fabrique d'église de Chassepierre - Budget 2025 - Approbation
4. Etat de martelage - Exercice 2025
5. PCS - Axe mobilité : conditions du projet de formation au permis de conduire théorique

Communication(s)

6. Communication : décision de tutelle - Arrêté - Comptes annuels - exercice 2023 - Ville de Florenville
7. Communication : décision de Tutelle sur les modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire n°1 au budget 2024
8. Communication du compte 2023 du CPAS

HUIS CLOS

9. Ratification - Désignation d'une Institutrice primaire pour 24P à Villers - Du 26.08.2024 au 04.07.2025
10. Ratification - Désignation d'une Institutrice primaire 24P dont 18P à Sainte-Cécile et 6P à Lacuisine - du 26.08.2024 au 04.07.2025
11. Ratification – Demande d'une Institutrice primaire pour un congé pour prestations réduites pour convenance personnelle pour 12P - Du 26.08.2024 au 24.08.2025

12. Ratification - Désignation d'une Institutrice primaire pour 18 périodes à Fontenoille - du 26.08.2024 au 04.07.2025

13. Ratification- Désignation d'une Enseignante comme Institutrice primaire pour 22P, Institutrice maternelle pour 1P de Fla et Maître de Morale pour 1P - du 26.08.2024 au 04.07.2025

14. Ratification - Désignation d'une Enseignante comme Institutrice primaire pour 16P et Professeur d'Anglais pour 8P - à partir du 26.08.2024

15. Ratification - Désignation d'une Enseignante comme Institutrice maternelle pour 15P et Professeur de psychomotricité pour 2P - à partir du 26.08.2024

16. Ratification - Engagement d'une Puéricultrice APE pour l'école communale de Muno - Du 26.08.2024 au 04.07.2025

17. Ratification - Engagement d'une Puéricultrice APE pour l'école de Muno en remplacement d'une Puéricultrice en écartement liée à la grossesse - à partir du 26.08.2024

18. Ratification - Engagement d'une Puéricultrice APE pour l'école Communale de Sainte-Cécile - Du 26.08.2024 au 04.07.2025

19. Ratification - Engagement d'une Puéricultrice APE pour l'école Communale de Lacuisine - Du 26.08.2024 au 04.07.2025

20. Ratification - Engagement d'une Assistante aux Institutrices maternelles à 4/5 temps pour l'école communale de Villers-Devant-Orval - Du 26.08.2024 au 04.07.2025

21. Ratification - Demande d'une Institutrice maternelle pour une interruption partielle de carrière à raison d'1/5 temps - à partir du 26.08.2024 au 24.08.2025

22. Ratification - Désignation d'une Institutrice maternelle pour 18P à l'école de Sainte-Cécile - à partir du 26.08.2024

23. Ratification - Désignation d'une Institutrice primaire pour 18 P sur l'implantation de Sainte-Cécile - du 26.08.2024 au 04.07.2025

24. Ratification - Désignation d'une Institutrice primaire pour 24P à Muno - Du 26.08.2024 au 04.07.2025

25. Ratification - Désignation d'une Enseignante comme Institutrice primaire pour 12P à Lacuisine, Maitre de philosophie et citoyenneté pour 1P à Lacuisine , Professeur de Morale pour 4P dans plusieurs implantations- du 26.08.2024 au 04.07.2025

26. Ratification - Désignation d'une Enseignante comme Professeur de CPC pour 5P en remplacement d'un Professeur de CPC en congé et comme Institutrice primaire pour 3P à Muno - à partir du 26.08.2024

27. Ratification - Désignation d'un Professeur de religion catholique pour 6P - du 26.08.2024 au 04.07.2025

28. Ratification - Désignation d'un Maître de morale pour 1P à Lacuisine - Du 26.08.2024 au 04.07.2025

Par le Collège,

La Directrice Générale, Le Bourgmestre f.f.,

Réjane STRUELENS Yves PLANCHARD